

LE VILLAGE

238, rue de Paris
95150 TAVERNY
Tél. : 01 39 32 00 32
village.direction@arpavie.fr

Résidence Le Village

TAVERNY - 95

EHPAD



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : ligne Paris - Nord / Valmondois.

Par la route : autoroute A115, Sortie Taverny Centre.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

238, rue de Paris
95150 TAVERNY
Tél. : 01 39 32 00 32

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

La résidence Le Village est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Le Village se situe en plein cœur du centre ville de Taverny, à proximité de la gare et d'un joli parc.

La résidence s'élève sur 4 étages et propose des chambres individuelles dont certaines pouvant accueillir des couples. L'organisation de la résidence met l'accent sur la notion de « petits espaces de vie ».

La salle à manger spacieuse donne sur une terrasse avec patio et sur un jardin d'agrément.

La résidence est dotée d'un jardin, d'un espace ergothérapie / kinésithérapie.

Elle propose également un service pédicure / podologue et dispose d'un salon de coiffure.

Deux unités spécifiques pour troubles neurocognitifs

La résidence propose également deux unités spécifiques pour les personnes atteintes de maladies neuro évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté. Ces deux unités de 14 places chacune sont dotées d'un jardin sécurisé.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses animations : chorale, revue de presse, ateliers mémoire, ateliers équilibre, relaxation, jeux de société, sorties en ville, gymnastique douce. Elle propose également des ateliers artistiques comme l'art thérapie.

Ces activités sont essentielles dans la vie de l'établissement, elles ont pour objectif de maintenir les facultés intellectuelles ainsi que le lien social. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également des animations intergénérationnelles favorisant les rencontres.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Deux unités spécifiques pour troubles neurocognitifs
2. Un jardin
3. De nombreuses activités

